

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

BOFIP-RHO-21-0545 du 26/01/2021

Arrêté du 16 décembre 2020

ARRETE PORTANT AFFECTATION D'UNE INSPECTRICE DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES,
CLASSE NORMALE

Bureau RH-1B

RÉSUMÉ

Cet arrêté porte affectation d'une inspectrice divisionnaire des Finances publiques, classe normale.

Date d'application : 01/01/2021

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT AFFECTATION D'UNE INSPECTRICE DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES,
CLASSE NORMALE.....3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT AFFECTATION D'UNE INSPECTRICE DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES, CLASSE NORMALE



ARRÊTÉ

portant affectation d'une inspectrice divisionnaire des Finances publiques, classe normale

LE MINISTRE CHARGÉ DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA RELANCE

- Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires et la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;
- Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 modifié relatif à la Direction générale des Finances publiques ;
- Vu le décret n° 2010-986 du 26 août 2010 modifié portant statut particulier des personnels de la catégorie A de la Direction générale des Finances publiques ;
- Vu la demande de l'intéressée ;

ARRÊTE :

Article premier : L'inspectrice divisionnaire des Finances publiques, classe normale, dont le nom suit est affecté dans les fonctions et conditions indiquées ci-après :

| Prénom | NOM | N° DGFIP | Ancienne affectation | Nouvelle affectation | Date d'affectation |
|--------|--------|----------|---|---|--------------------|
| CECILE | MALLET | 864256 | SERVICES CENTRAUX BUREAU SJCF-2A EMPLOI ADMINISTRATIF | SERVICES CENTRAUX BUREAU RH-1A EMPLOI ADMINISTRATIF | 01/01/2021 |

Article 2 : Le présent arrêté sera notifié à qui de droit.

FAIT À PARIS, LE 16 DÉCEMBRE 2020

POUR LE MINISTRE PAR DÉLÉGATION,
L'ADMINISTRATRICE CIVILE HORS CLASSE, CHEF DU BUREAU RH-1B,

FLORENCE PLOYART

BOFiP

Direction générale des Finances publiques

Directeur de publication : Jérôme Fournel

ISSN 2268-0756